

Championnats panaméricains de la FISNP 2021

Critères de sélection de l'équipe senior

Renseignements importants

Endroit: Chapala, Mexique

Dates de la compétition: 29 – 31 octobre 2021

Aperçu de la compétition

Les championnats panaméricains de la FISNP 2021 sont ouverts à tous les membres des fédérations de la FISNP des Amériques du Nord, du Sud et Centrale.

Les critères suivants seront utilisés pour choisir les équipes canadiennes seniors pour les championnats. Des équipes seniors A, B, C et D seront choisies. Les catégories seniors sont:

- Senior A: 35 - 44 ans au 31 décembre 2020
- Senior B: 45 -54 ans au 31 décembre 2020
- Senior C: 55 ans et plus au 31 décembre 2020
- Senior D: 65 ans et plus au 31 décembre 2020

Admissibilité

Pour être admissible pour l'équipe senior A, B, C ou D, l'athlète doit:

- Être membre en règle de Ski nautique et planche Canada (SNPC);
- Être admissible pour représenter le Canada dans une compétition de la FISNP;
- Avoir entre 35 et 44 ans au 31 décembre 2020 pour être admissible pour la sélection dans l'équipe senior A;
- Avoir entre 45 et 54 ans au 31 décembre 2020 pour être admissible pour la sélection dans l'équipe senior B;
- Avoir 55 ans ou plus au 31 décembre 2020 pour être admissible pour la sélection dans l'équipe senior C;
- Avoir 65 ans ou plus au 31 décembre 2020 pour être admissible pour la sélection dans l'équipe senior D
- respecter les critères minimums de performance indiqués ci-dessous dans chaque épreuve à laquelle l'athlète veut participer aux championnats

Coût pour l'athlète

C'est une compétition autofinancée. Les athlètes choisis dans l'équipe senior A, B, C ou D doivent couvrir toutes leurs dépenses. (c.-à-d. voyage, hébergement, repas, frais d'inscription, etc.).

Objectif

L'objectif pour cette compétition est de maximiser le classement des équipes A, B, C et D

Critères de sélection

Aux championnats, les notes d'équipe seront calculées en utilisant les trois notes les plus hautes globales dans chaque épreuve des six athlètes (nommés par chaque pays aux fins de déterminer la note d'équipe).

L'entraîneur de l'équipe nationale (EÉN) se réserve le droit de changer la procédure suivante et/ou les critères si:

- (a) le format ou les règlements techniques de la compétition sont changés; et/ou
- (b) des circonstances inhabituelles feraient que l'application de la procédure suivante et/ou les critères seraient injustes.

Calcul des notes globales de sélection

Sujette aux restrictions indiquées ci-dessous, la meilleure note d'épreuve individuelle de l'athlète d'une compétition avec capacité de records pendant la période entre le 1^{er} janvier 2020 et le 23 août 2021 sera calculée. La note de chaque athlète dans chaque épreuve sera convertie en des points globaux en utilisant les formules globales de la FISNP décrites ci-dessous pour déterminer la note de sélection de l'épreuve de l'athlète dans cette épreuve.

La note de première place utilisée pour chaque épreuve dans les formules globales de la FISNP sera la note que l'EÉN anticipe sera la note de première place aux championnats selon les athlètes des autres pays participants que l'EÉN croit qu'ils participeront aux championnats. Ces notes de première place sont indiquées ci-dessous sous le titre Notes projetées de première place senior A, Notes projetées de première place senior B, Notes projetées de première place senior C et Notes projetées de première place senior D. Les notes projetées de première place peuvent être révisées si les athlètes des autres pays participants qui sont choisis sont différents des athlètes que l'EÉN anticipait.

Autres restrictions pour les notes

Les notes d'épreuves de l'athlète utilisées pour calculer sa note globale de sélection doit avoir été obtenue dans une compétition avec capacité de records et un parcours de slalom de six bouées doit avoir été utilisé dans la compétition.

Paramètres de sélection

Les paramètres suivants seront utilisés pour choisir les six athlètes de chaque équipe senior A, senior B, senior C et senior D:

- (a) il ne peut y avoir plus de quatre athlètes d'un genre dans une équipe;
- (b) la troisième note globale de sélection la plus élevée des athlètes déjà choisis sera utilisée pour déterminer si la note globale de sélection d'un autre athlète peut améliorer la note de l'équipe; et
- (c) L'EÉN peut, mais n'est pas obligé, choisir un athlète pour donner une note de remplacement même si l'athlète n'a pas de note globale de sélection plus haute que les athlètes déjà choisis; l'EÉN peut utiliser sa discrétion selon cette clause même si la note globale de

sélection d'un autre athlète est plus élevée que la troisième note globale de sélection des athlètes déjà choisis

Sélection des substituts

L'EÉN peut, mais n'est pas obligé, de nommer jusqu'à deux substituts pour les quatre athlètes choisis dans les équipes seniors A, B, C ou D selon les paramètres de sélection ci-dessus. Les substituts peuvent être choisis au moment quand les quatre athlètes sont choisis ou peuvent être choisis à une date ultérieure

Date limite pour envoyer les résultats

Une copie des résultats de toute la compétition ou une feuille de classements, dans les deux cas, signée par le directeur de la compétition ou le juge en chef de chaque compétition qu'un athlète veut utiliser dans la procédure de sélection, doit être reçue par SNPC à info@wswc.ca avant la fin des heures d'affaires le 13 septembre 2021. Les athlètes sont responsables de s'assurer que toutes les feuilles de résultats ou de classements sont reçues par SNPC avant la date limite.

Toutefois, malgré ce qui précède, l'EÉN peut, mais n'est pas obligé, utiliser les résultats des compétitions trouvés dans Internet s'il croit que les résultats affichés sont crédibles.

Moment de sélection

L'EÉN effectuera la sélection des athlètes qui représenteront le Canada aux championnats panaméricains rapidement après le 13 septembre 2021, résultats.

Circonstances atténuantes

Si des circonstances atténuantes empêchent un athlète de participer au nombre exigé de compétitions ou qui nuisent aux performances de l'athlète, l'EÉN peut faire des exceptions aux critères de sélection. Si un athlète veut que l'EÉN prenne en considération de faire une exception aux critères de sélection, l'athlète doit faire une demande écrite à l'EÉN. La demande écrite doit être reçue par SNPC à info@wswc.ca pas plus tard que la fin des heures d'affaires le 13 septembre 2021. Après avoir reçu la demande, l'EÉN peut demander de l'information supplémentaire de l'athlète. L'EÉN doit communiquer sa décision à tous les athlètes qui peuvent être touchés par la décision.

Appels

Un athlète peut en appeler de toute décision prise en rapport avec ce document. Un appel doit être fait et traité selon la plus récente version de la politique d'appel de SNPC. Une copie de la politique d'appel est disponible auprès de SNPC sur demande et est affichée dans le site Internet de SNPC à www.wswc.ca.

À cause de la courte période de temps entre le jour quand les athlètes seront choisis et le départ de l'équipe pour les championnats, les délais normaux dans la politique d'appel pour prendre en considération un appel devront être raccourcis pour que l'appel soit complété avant le départ. Un appel doit donc être déposé dès que possible après la sélection de l'équipe. Un appel déposé trop près du départ de l'équipe peut ne pas pouvoir être complété avant le départ de l'équipe.

Tout appel doit être déposé le plus rapidement possible après la sélection des équipes. Un appel déposé trop près du départ des athlètes peut ne pas pouvoir être complété.

Code de conduite

L'ÉÉN peut, en tout temps, et à sa discrétion, disqualifier un athlète d'être pris en considération pour être choisi dans l'équipe ou peut retirer un athlète après la sélection à cause du comportement actuel ou passé de l'athlète qui ne respecte pas le Code de conduite de SNPC. Une copie du Code de conduite est disponible auprès de SNPC sur demande. L'ÉÉN avisera l'athlète concerné, par écrit, de sa décision.

Aptitude pour la compétition

L'ÉÉN peut, en tout temps, et à sa discrétion disqualifier un athlète d'être pris en considération pour être choisi dans l'équipe ou peut retirer un athlète après la sélection si, à cause de la maladie, d'une blessure, d'un manque de conditionnement physique ou d'une autre raison qui affecte la capacité de l'athlète à s'exécuter, l'ÉÉN croit qu'il est peu probable que l'athlète pourra s'exécuter da compétition au niveau qui respecte les notes qui ont valu la sélection de l'athlète dans l'équipe. L'ÉÉN avisera l'athlète concerné, par écrit, de sa décision.

Contrat du participant

Chaque athlète choisi dans l'équipe senior A, B, C ou D doit signer un Contrat du participant qui obligera l'athlète à respecter tous les règlements de SNPC, incluant le Code de conduite de SNPC.

Formules globales de la FISNP

Slalom et figures	note de l'athlète x 1000 ÷ Note projetée de la première place
Sauts - Hommes	(note de l'athlète – 20) x 1000 ÷ (Note projetée de la première place – 20)
Sauts - Femmes	(note de l'athlète – 13) x 1000 ÷ (Note projetée de la première place – 13)
Global	La formule globale de la FISNP sera utilisée

Note projetée de la première place senior A – À être déterminée

	Slalom	Figures	Sauts
Hommes			
Femmes			

Note projetée de la première place senior B – À être déterminée

	Slalom	Figures	Sauts
Hommes			
Femmes			

Note projetée de la première place senior C – À être déterminée

	Slalom	Figures	Sauts

Hommes			
Femmes			

Note projetée de la première place senior D – À être déterminée

	Slalom	Figures	Sauts
Hommes			
Femmes			